



Fédération Française de Hockey

Nouvelle Règle du Jeu FIH de Hockey sur gazon 2009 : le Coup Franc

La nouvelle règle du coup franc est applicable dans le hockey international à partir du 1/05/2009.

L'un des objectifs de la FIH et du HRB est de diminuer le nombre et la durée des interruptions, donc d'augmenter le temps pendant lequel la balle est en jeu. Une « auto passe » pour jouer le coup franc est donc introduite. Il est possible au joueur du coup franc de rejouer la balle après l'avoir remise en jeu ; ce qui devrait améliorer la fluidité du jeu.

Comme toutes les actions sur le terrain, ceci doit être exécuté sans danger. D'autres aspects du coup franc ont également été revus. Le HRB est conscient du danger potentiel présenté par un shoot violent, sans discernement directement à l'intérieur du cercle, à partir d'un coup franc à l'intérieur des 23m. Dans le futur ces coups francs ne pourront plus être tirés directement dans le cercle.

La FIH considère que ces modifications vont dans la direction dans laquelle elle souhaite voir jouer le hockey. D'autres innovations pourront être mises en place, mais toujours en se préoccupant de la sécurité.

Ces changements de règles seront mis en place en tant que règles expérimentales obligatoires. Obligatoires, car elles doivent être appliquées par la totalité du monde du hockey. Expérimentales : elles devront être réexaminées, en tenant compte des retours d'expériences, avant de décider si elles deviennent permanentes. La future édition du livre des Règles du jeu sera assortie de petits changements de termes et d'ajouts de précisions afin de clarifier certaines règles existantes. Il est prévu que la prochaine édition soit publiée dans les mois futurs.

Le texte de la règle du coup franc est modifié de la façon suivante :

13.1 Endroit où le coup franc doit être joué

- a) Le coup franc doit être joué à un endroit proche de celui où la faute a été commise.

« Proche » signifie à distance jouable du lieu où la faute a été commise et sans en tirer un avantage substantiel.

L'endroit où le coup franc doit être joué doit être précisé lorsque la faute a été commise à l'intérieur des 23m.

- b) Un coup franc accordé à l'équipe attaquante, à moins de 5m du cercle doit être exécuté du point le plus proche, situé à 5 m du cercle.



Fédération Française de Hockey

- c) Un coup franc accordé à l'équipe défendant, à l'extérieur du cercle, à moins de 15m de la ligne de but doit être exécuté, sur une ligne parallèle à la ligne de touche, passant par l'endroit de la faute, jusqu'à 15m de la ligne de but.
- d) Un coup franc accordé à l'équipe défendant, à l'intérieur du cercle, peut être joué de n'importe quel endroit à l'intérieur du cercle ou sur une ligne parallèle à la ligne de touche, passant par l'endroit de la faute, jusqu'à 15m de la ligne de but.

13.2 Procédures pour jouer un coup franc, une remise en jeu (*au début de chaque mi-temps ou après un but*) ou une remise en jeu après sortie de la balle de l'aire de jeu :

- a) La balle doit être immobile
- b) Les adversaires doivent être au minimum à 5 m de la balle.

Si un adversaire est à moins de 5m de la balle, il ne doit pas influencer le déroulement du coup franc ou il ne doit ni jouer ni tenter de jouer la balle. Si cet adversaire n'influence pas le déroulement du jeu, ne joue, ni ne tente de jouer la balle, l'exécution du coup franc ne doit pas être retardée.

- c) Lorsque le coup franc est sifflé en faveur de l'attaque, à l'intérieur des 23m, tous les joueurs, autres que celui qui joue le coup franc doivent être au minimum à 5m de la balle.
- d) La balle peut être poussée ou frappée.
- e) La balle ne doit pas être levée intentionnellement.
- f) Si le joueur qui joue le coup franc est le joueur suivant à jouer la balle (auto passe), l'action de jouer le coup franc et celle qui la suit doivent être deux actions différentes.
- g) Avant qu'un autre joueur de l'équipe qui joue le coup franc soit autorisé à jouer la balle, celle-ci doit avoir parcouru au moins 1 m.

Il n'est pas nécessaire que la balle parcourt 1 m avant que le joueur ayant joué le coup franc soit autorisé à la rejouer.

- h) Après un coup franc, en faveur de l'attaque, à l'intérieur des 23m, la balle ne doit pas pénétrer dans le cercle avant d'avoir parcouru au moins 5m, ou avant d'être touchée par un joueur, adversaire ou partenaire, autre que celui qui a joué le coup franc.

Alain Renaud
Membre du Hockey Rules Board FIH – Février 2009

6, avenue Rachel - 75018 PARIS - Tél. (33) 01 44 69 33 69 - Fax : (33) 01 44 69 03 96

Site : www.ffhockey.org - e-mail : ffh@ffhockey.org

Délégation Ministérielle par décret du 26 mai 1997 - SAG 10.108 - Affiliée à la Fédération Internationale de Hockey